

BUDGET

2026

INVESTIR
POUR RÉPARER ET AMÉLIORER LES
INFRASTRUCTURES EXISTANTES



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE	3
BUDGET CONSOLIDÉ	4
FAITS SAILLANTS	6
LA GRANDE PRIORITÉ : INVESTIR POUR RÉPARER ET AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES	11
BUDGET LOCAL	23
Sommaire des revenus	24
Sommaire des dépenses	25
Répartition des revenus	26
Répartition des dépenses	27
Taxation 2026	28
Coût du service de la dette	30
BUDGET D'AGGLOMÉRATION	31
Sommaire des revenus	32
Sommaire des dépenses	33
Répartition des revenus	34
Répartition des dépenses	35
Quotes-parts sommaire par ville	36
Coût du service de la dette	37
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027	39
Répartition par catégorie de projets	40

MOT DE LA MAIRESSE



Chères Longueuilloises, chers Longueuillois,

Ce cinquième budget présenté par mon équipe et moi revêt une dimension particulière cette année. Portés par l'objectif au cœur de notre second mandat, nous faisons le choix audacieux de prioriser la réparation et l'amélioration de nos infrastructures existantes et c'est conséquemment ce qui guidera l'ensemble des décisions administratives de la Ville dès l'an prochain. Ce budget reflète ainsi notre engagement ferme à gérer rigoureusement les actifs de Longueuil. Il met l'accent sur la réfection et l'entretien des infrastructures de base – rues, égouts, aqueducs, parcs, piscines, centres communautaires, etc. – avant de lancer de nouveaux projets, à l'exception unique des interventions visant à assurer la résilience climatique et à prévenir les inondations causées par les fortes pluies.

Plus concrètement, cela signifie que les infrastructures souterraines et de surface voient leurs investissements augmenter; la gestion de l'eau bénéficie de travaux de mise aux normes, notamment aux usines d'eau et aux stations de pompage; les infrastructures de loisirs existantes – parcs, piscines et terrains sportifs – sont rénovées et modernisées; nos bâtiments municipaux, dont les plus vétustes, font l'objet de travaux de réfection et la résilience aux fortes pluies est renforcée grâce à l'intégration de mesures de rétention des eaux et d'adaptation climatique aux projets d'infrastructure. La réalisation de ces projets, prévus au Plan triennal d'immobilisations (PTI) adopté en juillet dernier, nécessite l'embauche de ressources spécialisées à la Direction du génie et à la Direction des grands projets et des infrastructures en eau, entre autres. Cette priorité aux infrastructures existantes se traduit ainsi concrètement dans toutes les grandes catégories de dépenses de la Ville. Ce budget nous donne les moyens de mettre en œuvre notre vision.

UNE APPROCHE BUDGÉTAIRE RESPONSABLE

Les citoyennes et citoyens de Longueuil méritent des infrastructures de qualité, mais cette ambition se heurte à l'augmentation constante des coûts des travaux en tous genres, une réalité que j'ai dénoncée publiquement dans les derniers mois et pour laquelle je continue de réclamer des actions panquébécoises. Dans l'intervalle, nous faisons néanmoins notre part pour limiter les conséquences de cette hausse en repriorisant les projets et en questionnant nos façons de faire.

Cette approche budgétaire responsable, combinée à l'étalement de l'effet du rôle d'évaluation déposé l'an dernier, permet de limiter les variations importantes du compte de taxes selon les quartiers et les types de marché, tout en gardant le cap sur notre objectif.

DIVERSIFICATION DES REVENUS

Afin de soutenir cette priorité aux infrastructures existantes pour les années à venir en limitant la hausse des taxes municipales, la Ville entreprendra un chantier important visant à diversifier ses sources de revenus. Cette démarche portera sur l'ensemble des composantes financières et leviers à disposition de la Ville. Celle-ci se déployera sur les quatre prochaines années et mobilisera différentes parties prenantes (élus, administration, associations municipales et institutions académiques) afin de développer des solutions concertées. L'objectif est de garantir les moyens financiers nécessaires pour l'entretien et le renouvellement des actifs municipaux, tout en réduisant progressivement la dépendance de la Ville à la taxe foncière.

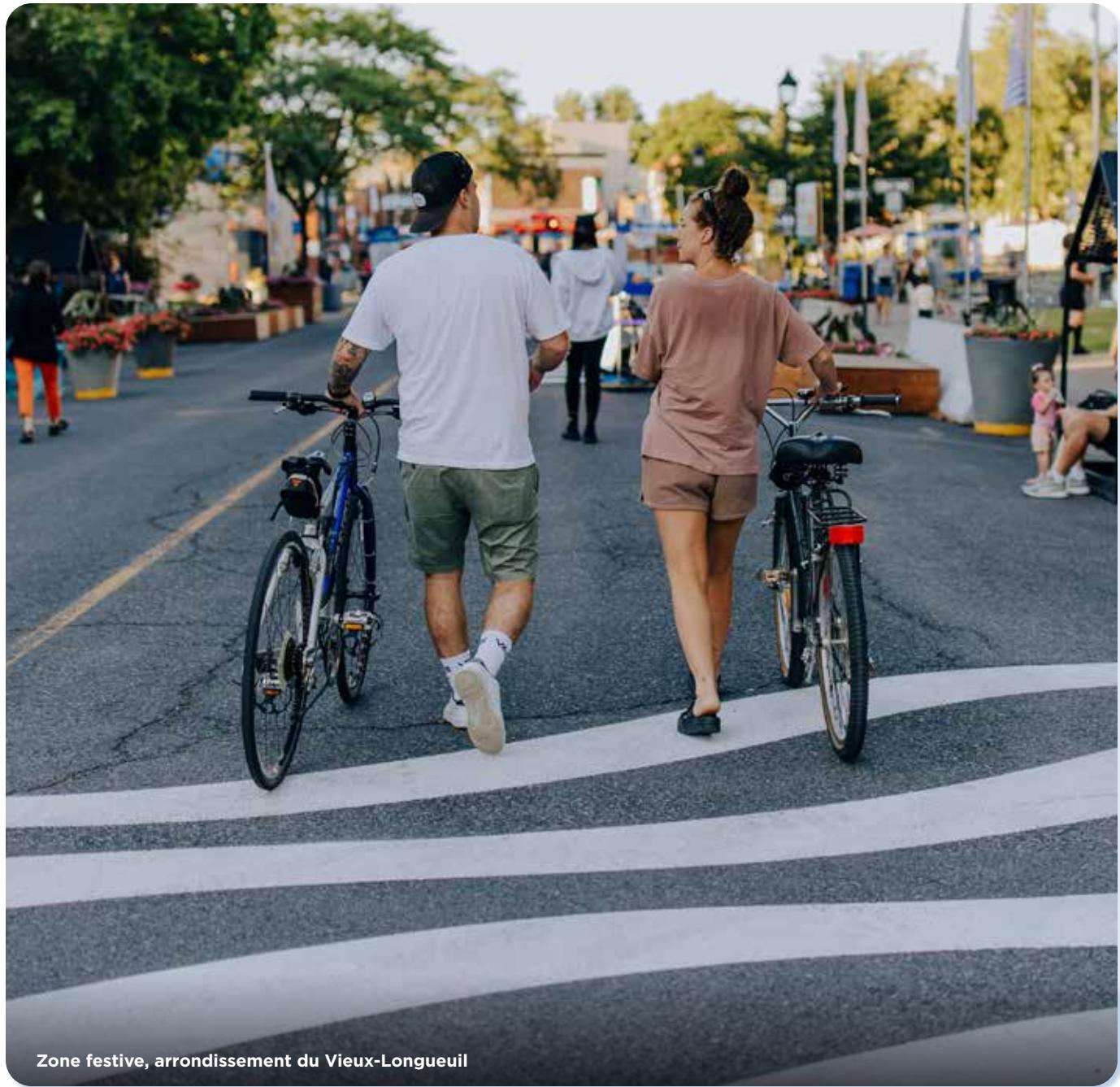
En terminant, je tiens à saluer mon collègue Jonathan Tabarah, vice-président du comité exécutif pour son travail toujours rigoureux à mes côtés. Je souhaite également souligner l'arrivée de Sébastien Roy, notre nouveau directeur général adjoint chargé du développement stratégique et des partenariats, dont l'expertise et l'implication ont été précieuses à la réalisation de ce budget complexe, et ce, dès les premiers jours de son entrée en fonction. Des remerciements supplémentaires et particulièrement mérités à notre trésorière Sylvie Toupin et son équipe, à la direction générale de la Ville, ainsi qu'à toutes les directions impliquées dans le processus budgétaire. Grâce à cet engagement et à ce travail colossal, le budget 2026 permet de refléter pleinement notre vision pour l'avenir de notre Ville.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Catherine Fournier".

Catherine Fournier
Mairesse de Longueuil

BUDGET CONSOLIDÉ

Le budget consolidé vise à renforcer l'accessibilité de l'information financière, dans un objectif de transparence. L'harmonisation des présentations de l'information financière issue des budgets et des états financiers de la Ville facilite la comparaison des données entre elles et est alignée avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR).



Zone festive, arrondissement du Vieux-Longueuil

	Compétences locales	Compétences d'agglomération	Éliminations ⁽¹⁾	2026	2025 ⁽²⁾
				Total	Total
REVENUS DE FONCTIONNEMENT					
Taxes	461 188	-	-	461 188	442 859
Compensations tenant lieu de taxes	17 809	-	-	17 809	19 860
Quotes-parts	-	481 443	231 350	250 093	239 253
Autres revenus	82 945	17 506	2 598	97 853	87 010
Transferts	30 785	5 489	-	36 274	37 843
	592 727	504 438	233 948	863 217	826 825
Financement à long terme des activités de fonctionnement	315	343		658	649
AFFECTATIONS					
Activités d'investissement	(14 611)	-	-	(14 611)	(12 907)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédents (déficit) de fonctionnement non affectés	10 498	2 605	-	13 103	11 901
Excédents de fonctionnement affectés et fonds réservés	1 392	(3 900)	-	(2 508)	(2 608)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(89)	(808)	-	(897)	(897)
	(2 810)	(2 103)	-	(4 913)	(4 511)
Total des revenus et affectations	590 232	502 678	233 948	858 962	822 963
Charges	541 909	475 761	233 948	783 722	748 996
FINANCEMENT					
Remboursement de la dette à long terme	43 523	23 517	-	67 040	66 467
Remboursement fonds de roulement	4 800	3 400	-	8 200	7 500
	48 323	26 917	-	75 240	73 967
Total des charges et des dépenses de financement	590 232	502 678	233 948	858 962	822 963

Le budget consolidé, tel que présenté, reflète le budget de l'administration municipale et exclut le budget des organismes de son périmètre comptable. Ces organismes sont : le Réseau de transport de Longueuil, Développement économique de l'agglomération de Longueuil, la Société Rive et Parcs de Longueuil et le Conseil des arts de Longueuil.

⁽¹⁾ Les budgets de la Ville, dans ses compétences locales et d'agglomération, ne peuvent pas être additionnés pour obtenir le budget total en raison des transactions interentités liées à la quote-part de la Ville de Longueuil pour le financement des dépenses en compétences d'agglomération (231,3 M\$ en 2026 et 218,6 M\$ en 2025) et aux compétences déléguées (2,6 M\$ en 2026 et 2,5 M\$ en 2025). Nous devons procéder à l'élimination de ces éléments pour obtenir le budget consolidé de l'administration municipale.

⁽²⁾ Certains chiffres du budget voté en 2025 ont été reclasés en fonction de la présentation adoptée en 2026.

FAITS SAILLANTS BUDGET LOCAL

VOICI EN UN COUP D'ŒIL LES PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2026.

Un total de 24,8 M\$ supplémentaire a été budgété pour les services offerts aux citoyens par rapport au budget 2025.

PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS

+14,9 M\$

Revenus fonciers additionnels principalement attribuables à l'augmentation du taux de taxation

+10,8 M\$

Ajustement des revenus de droits de mutation immobilière, de licences et de permis

-1,0 M\$

Intérêts sur les placements liés à la baisse des taux

-1,7 M\$

Affectation pour le paiement d'infrastructures et réserve pour une contribution spéciale afin de financer les coûts relatifs aux dossiers judiciaires découlant d'une action collective



+1,4 M\$

La taxation foncière générale inclut une contribution spéciale afin de financer les coûts relatifs au jugement final rendu par la Cour supérieure dans les dossiers 505-06-000024-203 et 505-17-013648-235 découlant d'un événement antérieur au 1^{er} janvier 2002 survenu sur le territoire de l'ancienne Ville de Greenfield Park

La variation des dépenses reflète les ajustements financiers effectués chaque année pour répondre aux besoins et priorités de la collectivité.

PRINCIPALES VARIATIONS DES DÉPENSES

+12,6 M\$

Quote-part pour les services de compétence d'agglomération (sécurité publique, transport collectif, gestion des eaux et gestion des matières résiduelles)



+5,1 M\$

Indexation des salaires (en fonction des conventions) et des avantages sociaux

+0,5 M\$

Indexation des contrats (déneigement, entretien des bâtiments et éclairage des rues)



+3,6 M\$

Aide financière complémentaire dans le cadre de la réalisation de logements à but non lucratif, stratégie de verdissement des industries, commerces et institutions, plan climat, budget d'entretien (80, rue Saint-Charles Est) et entretien annuel lié aux lieux déjà aménagés selon le plan de sécurisation des écoles



+2,3 M\$

Coût du service de la dette principalement lié à la hausse du taux de financement

FAITS SAILLANTS BUDGET D'AGGLOMÉRATION

VOICI EN UN COUP D'ŒIL LES PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2026.

Un total de 23,9 M\$ supplémentaire a été budgété pour les services offerts aux citoyens par rapport au budget 2025

PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS

+23,6 M\$

Quotes-parts des villes liées
(Boucherville, Brossard,
Longueuil,
Saint-Bruno-de-Montarville
et Saint-Lambert)

+2,3 M\$

Affectation d'excédents des
années antérieures

-1,5 M\$

Différentes subventions
non reconduites au SPAL



-0,8 M\$

Progression des réserves
dédiées au renouvellement
des infrastructures d'eau
potable et usées



La variation des dépenses d'agglomération traduit les ajustements budgétaires annuels nécessaires pour répondre aux besoins collectifs ainsi qu'aux priorités des municipalités liées.

PRINCIPALES VARIATIONS DES DÉPENSES

+5,4 M\$

Contribution
au transport collectif :
participation au financement
de l'ARTM



+9,7 M\$

Indexation des salaires et
avantages sociaux :
Renouvellement de la convention
collective des pompiers
et autres indexations

+3,8 M\$

Amélioration des services
et ajout d'effectifs :
schéma de couverture de risques
(19 pompiers), 15 membres de
l'effectif policier, mise en œuvre
du plan d'investissement en eau,
soutien à l'itinérance
et au logement

+0,6 M\$

Dépenses d'administration
générale

+1,3 M\$

Coût du service de la dette
principalement lié à la hausse
du taux de financement

+4,1 M\$

Indexation et ajustement
de divers contrats
(matières résiduelles, eau potable
et eaux usées, gestion
des boues, honoraires juridiques,
contrats informatiques)



-1,2 M\$

Réduction des dépenses
correspondantes avec
la fin d'ententes
subventionnées au SPAL



Parc Michel-Chartrand, arrondissement du Vieux-Longueuil

LA GRANDE PRIORITÉ : INVESTIR POUR RÉPARER ET AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Ce budget reflète l'engagement de la Ville de Longueuil à gérer rigoureusement ses actifs. Il met l'accent sur la réfection et l'entretien des infrastructures de base - rues, égouts, aqueducs, parcs, piscines, centres communautaires, etc. - avant de lancer de nouveaux projets, à l'exception unique des interventions visant à assurer la résilience climatique et à prévenir les inondations causées par les fortes pluies. Cette grande priorité se décline dans tous les grands secteurs d'activités de la Ville.



Allier infrastructures et
résilience climatique



Gestion de
l'eau



Environnement et résilience
aux fortes pluies



Infrastructures
de loisirs



Bâtiments
municipaux

6

LE BUDGET 2026 PRÉVOIT L'EMBAUCHE DE 6 RESSOURCES SPÉCIALISÉES SUPPLÉMENTAIRES À LA DIRECTION DU GÉNIE (DGE) ET À LA DIRECTION DES GRANDS PROJETS ET DES INFRASTRUCTURES EN EAU (GPIE), NOTAMMENT DES POSTES D'INGÉNIEURS ET DE CHARGÉS DE PROJETS, AFIN D'ASSURER LA PLANIFICATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES INSCRITS AU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI). CES RESSOURCES S'AJOUTENT AUX ÉQUIPES EXISTANTES QUI TRAVAILLENT À LA RÉALISATION DU PTI.



LA GRANDE PRIORITÉ :
INVESTIR POUR RÉPARER ET AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

ALLIER INFRASTRUCTURES ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Les travaux de réfection des rues et des grandes artères sont essentiels pour garantir des déplacements sécuritaires et fluides, quel que soit le mode de transport. Mais ce qui attire moins l'attention, c'est tout ce qui se passe sous nos pieds : l'état du sous-sol, l'entretien des réseaux d'eau potable et des égouts et la nécessité de maintenir ces installations en parfait état de fonctionnement, car leur état conditionne directement la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, ainsi que la capacité de la Ville à offrir des services de base.

Chaque année, la Ville de Longueuil investit des sommes importantes afin de prolonger la durée de vie de ses infrastructures et faire de ses quartiers des milieux de vie agréables et sécuritaires. Prioriser l'entretien et l'amélioration de ce qui existe déjà, c'est assurer la santé financière à long terme de la Ville et offrir des services de qualité à la population.

Pour l'année 2026, la Ville prévoit des investissements massifs dans ses infrastructures souterraines (égouts, aqueducs) et de surface (pavage et revêtement de la chaussée).

EN SURFACE

Par souci de préserver ses actifs, de prolonger la durée de vie des infrastructures et d'assurer une qualité optimale de services à la population, la Ville de Longueuil augmente ses investissements en resurfaçage des rues et artères depuis quelques années. Les montants ont doublé entre 2024 et 2025, passant de **5 M\$** à **10 M\$** et un investissement de **18 M\$** est prévu en 2026.

L'objectif est clair : accélérer la cadence des travaux pour maintenir les actifs et prolonger la durée de vie des rues. Pour établir les priorités, la Ville s'appuie sur plusieurs critères : l'état des rues, les besoins du secteur et les projets ayant une incidence plus marquée sur les déplacements une fois complétés. Les rues artérielles et collectrices, des axes essentiels qui assurent la circulation entre les quartiers et soutiennent une part importante du trafic quotidien, sont resurfacées plus rapidement.

C'est le cas cette année des boulevards Marie-Victorin, Édouard et Jacques-Cartier Ouest, des artères importantes de Longueuil dont des tronçons seront entièrement remis à neuf.



SOUS TERRE

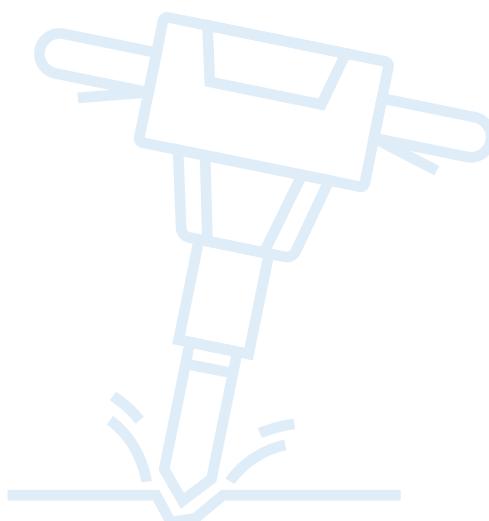
Dans un contexte où il est essentiel d'augmenter la résilience aux fortes pluies et de maintenir une qualité de service optimale des réseaux d'égouts et d'aqueducs, ce secteur d'investissement est au cœur du Plan triennal d'immobilisations (PTI) et du Plan décennal d'immobilisations (PDI).



**EN 2026, UN TOTAL DE 60,2 M\$ EST PRÉVU
POUR DES PROJETS DE RECONSTRUCTION, INCLUANT LA RÉFECTION
DES CONDUITES SOUTERRAINES ET DES CHAUSSÉES.
 CETTE SOMME COUVRE D'IMPORTANTS TRAVAUX POUR L'ANNÉE
À VENIR, MAIS AUSSI DE NOMBREUSES ÉTUDES ET CONCEPTIONS
POUR LES PROJETS À PLUS LONG TERME.**

De nombreux projets intégrés sont prévus, répondant simultanément à plusieurs besoins : construction d'infrastructures de résilience aux fortes pluies, réduction des îlots de chaleur par la plantation d'arbres et réfection d'actifs souterrains comme les égouts et aqueducs. Cette approche basée sur l'efficacité, qui permet bien souvent de « faire d'une pierre deux coups » lors des travaux, accélère l'atteinte des objectifs d'entretien des infrastructures à Longueuil.

Parmi les projets prévus dans cette enveloppe, on compte les travaux sur Grande Allée et Grand Boulevard, des initiatives intégrées qui répondent à plusieurs besoins pour le voisinage.



Des interventions pour augmenter la capacité et la résilience du réseau sont également prévues comme première étape de notre plan de résilience dans les secteurs du sud de la Ville, comme dans les arrondissements du Vieux-Longueuil et de Greenfield Park, particulièrement touchés par les épisodes de fortes pluies. Une analyse est également en cours concernant un sous-bassin dans l'arrondissement de Saint-Hubert.





LA GRANDE PRIORITÉ :
INVESTIR POUR RÉPARER ET AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

GESTION DE L'EAU

GESTION DES EAUX À LONGUEUIL : QUALITÉ, MODERNISATION ET RÉSILIENCE

La gestion des eaux constitue un service essentiel pour la population de Longueuil, ses institutions, ses commerces et ses industries. Garantir un accès continu à une eau potable de qualité, tout en assurant la collecte et le traitement des eaux usées, est au cœur de l'offre de services de la Ville, tant dans le cadre de ses compétences municipales que de celles de l'agglomération. À ce titre, Longueuil est responsable de la gestion des infrastructures majeures desservant les villes liées de l'agglomération.

Les actions de Longueuil en matière de gestion des eaux s'inscrivent dans la **Stratégie de l'eau 2020-2030**, un plan d'action rigoureux visant à protéger la ressource en eau et l'environnement et à offrir un service public de qualité.

Les principaux objectifs de ce plan sont : garantir la qualité et la disponibilité de l'eau potable, de la source au robinet; assurer le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales conformément aux normes actuelles et futures; moderniser les infrastructures en tenant compte du développement du territoire et des changements climatiques.

L'eau potable

Depuis plusieurs années, Longueuil se distingue par la qualité de son eau potable, recevant régulièrement des prix et des reconnaissances dans des programmes d'excellence. Pour maintenir ce standard, la Ville investit chaque année dans la mise à niveau de ses équipements et infrastructures. En 2026, des investissements sont prévus dans les trois usines de production d'eau potable desservant l'agglomération.

Usine Louise-Gravel

Construite en 1956, la principale installation du territoire a traversé plusieurs phases de rénovation. Pour assurer sa pérennité, **19,8 M\$** seront investis en 2026, notamment pour la mise à niveau de la distribution électrique et d'équipements essentiels au traitement de l'eau. L'ajout de deux groupes électrogènes renforcera la fiabilité du service de distribution d'eau potable.

Usine Mario-Petrone

La reconstruction et l'agrandissement de cette usine d'eau potable, construite en 1942, se poursuivent avec un investissement de **19 M\$** en 2026. Ces travaux visent à moderniser l'infrastructure pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'agglomération, tout en consolidant la résilience et la fiabilité du service de production et de la distribution d'eau potable.

Les eaux usées

Le Centre d'épuration de la Rive-Sud (CERS), situé sur l'île Charron, traite les eaux usées de Boucherville, Brossard, Longueuil et Saint-Lambert. En service depuis plus de 30 ans, il fera l'objet de travaux majeurs au cours des dix prochaines années : mise à niveau des installations, mise aux normes et agrandissement pour soutenir l'accroissement de la population.



**DEPUIS 2024, PLUSIEURS ÉTUDES SUR LA MISE AUX NORMES
ET L'AGRANDISSEMENT DU CERS SONT EN COURS.
EN 2026, ELLES SE POURSUIVront AVEC UN INVESTISSEMENT DE 2,6 M\$.
PARALLÈLEMENT, DES PROJETS DE RÉFLECTION VISANT À MODERNISER
LE CENTRE SONT PRÉVUS POUR PRÈS DE 6 M\$.**

Sur le réseau d'égouts, la modernisation de deux postes de pompage sur les dix existants, qui acheminent les eaux usées vers le CERS, est en voie de réalisation. Les investissements pour 2026 s'élèvent à **5,5 M\$**.





LA GRANDE PRIORITÉ :
INVESTIR POUR RÉPARER ET AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

ENVIRONNEMENT ET RÉSILIENCE AUX FORTES PLUIES

PRÉVENIR LES INONDATIONS ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

La Ville de Longueuil s'engage activement dans la lutte contre les changements climatiques et la préservation de l'environnement sur son territoire. Au-delà des actions destinées à garantir une qualité de vie durable et un cadre de vie sain pour les générations futures, Longueuil entend intensifier ses efforts en matière d'adaptation. Plusieurs mesures peuvent être intégrées à des projets de réfection déjà prévus, ce qui permet d'optimiser les investissements et d'accélérer la mise en œuvre des solutions.

Bâtir la résilience aux fortes pluies

Les inondations causées par de fortes pluies deviennent de plus en plus fréquentes à Longueuil et partout au Québec, causant d'importants dommages. Il est urgent d'agir pour limiter les conséquences de ces épisodes extrêmes. C'est pourquoi la Ville a adopté en 2025 une Stratégie de résilience aux fortes pluies, qui propose une approche globale visant à mieux prévenir, gérer

et atténuer les effets des inondations pluviales sur la population, les infrastructures municipales et l'environnement.

Passer à l'action

En 2026, la Ville tirera parti du potentiel de perméabilité des parcs en y aménageant des infrastructures « éponges » afin de réduire la pression sur le réseau d'égout lors d'épisodes de fortes pluies et de diminuer les risques d'inondation.

Dans cet esprit, un investissement de 1,9 M\$ est prévu pour le parc Immaculée-Conception, 1,2 M\$ pour le parc Mégantic, 1,1 M\$ pour le parc Roberval et 1,8 M\$ pour le parc D.-E.-Joyal.

Un nouveau bassin de rétention sera également aménagé dans le secteur Murray, situé dans l'arrondissement de Greenfield Park, un secteur particulièrement vulnérable aux fortes pluies. Ce bassin souterrain, conçu pour recueillir et stocker l'eau pluviale, jouera un rôle essentiel dans la réduction des risques d'inondation et le renforcement de la résilience du réseau municipal.

**TOUS LES PROJETS DE VOIRIE RÉALISÉS CETTE ANNÉE CONTRIBUERONT
À RENFORCER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE. CELA SE TRADUIRA
NOTAMMENT PAR LA SÉPARATION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTS DOMESTIQUES
ET PLUVIAUX, AINSI QUE PAR L'AMÉNAGEMENT DE NOUVELLES
VÉGÉTALISÉES EN BORDURE DE RUE POUR FAVORISER L'INFILTRATION
ET L'ABSORPTION DE L'EAU DE PLUIE.**



Bassin de rétention du parc de la Cité, arrondissement de Saint-Hubert

Des solutions durables pour Longueuil

Le **Plan de verdissement de Longueuil (2024)** vise à augmenter la canopée urbaine à 30%, notamment grâce à la plantation annuelle moyenne de 3 125 arbres. Une meilleure gestion des eaux pluviales figure parmi les bénéfices directs de ce plan. Pour 2026, des investissements de 4,15 M\$ sont prévus pour la plantation d'arbres, contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur et à l'amélioration de la qualité de vie.

Ces efforts s'accompagnent du **Plan de protection et de conservation des milieux naturels (PPCMN)**, qui agit à son tour sur la préservation des écosystèmes. Alors que

les milieux naturels permettent la réduction des eaux de ruissellement, les mesures pour la conservation, la protection et la restauration des milieux forestiers, des milieux humides et des milieux ouverts (friches et prairies agricoles) contribuent à la résilience climatique.

Déposé en 2023, le déploiement du PPCMN se poursuivra en 2026. Il comprend une cinquantaine d'initiatives concrètes visant à protéger, conserver et restaurer les milieux naturels. Pour 2026, des investissements de 1,8 M\$ sont prévus, notamment pour la lutte contre les espèces envahissantes, la protection de la biodiversité et des projets de verdissement.



**EN 2025, LE PPCMN A REMPORTÉ LE PRESTIGIEUX PRIX
DES COLLECTIVITÉS DURABLES DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS (FCM) DANS LA CATÉGORIE DES ACTIFS NATURELS.
 CETTE RECONNAISSANCE MET EN LUMIÈRE L'AMBITION ET
L'EXCELLENCE DU PPCMN, REFLET DE L'ENGAGEMENT DÉTERMINÉ DE
LA VILLE DE LONGUEUIL À PRÉSERVER ET À VALORISER SES
RICHESSES NATURELLES.**



Boisé Du Tremblay, arrondissement du Vieux-Longueuil



LA GRANDE PRIORITÉ :
INVESTIR POUR RÉPARER ET AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

LOISIRS ET PARCS : INVESTIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

Longueuil est une ville dynamique, multigénérationnelle et vivante, qui s'anime au rythme de ses quartiers. Les Longueuilloises et Longueuillois s'identifient à leurs milieux de vie grâce à un fort esprit de communauté. Il revient à la Ville de créer les conditions favorables à ce bien-être. La réfection des infrastructures de loisirs existantes, comme les piscines, les terrains sportifs et les parcs, traduit l'engagement de la Ville à entretenir et moderniser ce qui existe déjà.

Piscines

Les installations aquatiques attirent une clientèle très diversifiée qui s'y côtoie pour pratiquer des activités libres et gratuites. Elles sont essentielles en période de canicules causées par les changements climatiques. En 2026, la Ville poursuivra l'élaboration des plans et devis pour les travaux de reconstruction des piscines Laurier, Lecavalier et Joseph-William-Gendron, totalisant un budget de 6,2 M\$.

L'ordre de priorité des rénovations a été déterminé selon les critères du **Plan directeur des installations aquatiques extérieures**, adopté en 2025 : niveau d'achalandage, contexte socio-économique du secteur, indice de vétusté, type d'habitation et nombre de piscines résidentielles à proximité.



Parc Laurier, arrondissement du Vieux-Longueuil



LA PLANIFICATION D'UN PROJET NOTABLE DÉBUTERA ÉGALEMENT EN 2026 :
LE RÉAMÉNAGEMENT ET L'AGRANDISSEMENT DU CENTRE SPORTIF
ROSANNE-LAFLAMME (2 M\$). UNE NOUVELLE PISCINE SERA CONSTRUISTE
POUR REMPLACER L'ACTUELLE. LE PROJET COMPRENDRA
AUSSI UN PLATEAU MULTISPORT ET DES LOCAUX POUR LES CLUBS
ET ORGANISMES SPORTIFS.

Parcs

Chaque année, la Ville procède à l'amélioration, la réfection ou d'ajout d'équipements sportifs, de jeux, de mobilier, d'éclairage ainsi que la bonification de la végétation dans ses parcs et ses espaces verts.

En 2026, un total de **15,4 M\$** d'investissement est prévu. La réfection des parcs permet d'atteindre simultanément plusieurs objectifs, comme le Plan de verdissement, grâce à l'augmentation de la canopée et la Stratégie de résilience aux fortes pluies, en aménageant, à même les parcs, des infrastructures de gestion des eaux pluviales. La Ville veille à ce que chaque parc réponde aux besoins de son secteur.

Parcs canins

Amorcés en 2025, les travaux d'aménagement et de modernisation de plusieurs parcs canins se poursuivront et seront réalisés au printemps 2026.

- **Parc canin Jean-Béliveau** : aménagement d'un nouveau parc canin et mise à niveau des ouvrages de rétention existants afin d'assurer une saine gestion des eaux pluviales sur le site • **750 000 \$**.
- **Parc canin George-Dor** : aménagement d'un nouveau parc canin et construction de bassins de rétention afin d'assurer une saine gestion des eaux pluviales sur le site • **725 000 \$**.
- **Parc canin Vauquelin, en bordure du boisé Du Tremblay** : réaménagement complet et arrimage du nouveau concept avec les milieux naturels existants qui bordent le site afin d'en assurer une intégration harmonieuse • **525 000 \$**.

Autres projets phares en 2026

• **Place Charles-Lemoyne (secteur du centre-ville)** : réaménagement complet visant à créer un véritable milieu de vie. Avec l'augmentation de la population dans le secteur du centre-ville, la Ville souhaite offrir des espaces récréatifs, intégrer des aménagements favorisant la transition socioécologique (arbres, végétaux, gestion des eaux pluviales), ainsi que des œuvres d'art et des espaces événementiels ponctuels. Phase 1 • **5,55 M\$**.

• **Parc Jean-Louis** : réaménagement complet du parc avec de nouvelles aires de jeux, dont une dédiée aux adolescents, un groupe d'âge pour lequel les infrastructures récréatives sont plus rares, et aménagement de bassins de biorétention pour améliorer la gestion des eaux pluviales dans le secteur • **2,9 M\$**.





LA GRANDE PRIORITÉ :
INVESTIR POUR RÉPARER ET AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

DES BÂTIMENTS AU SERVICE DES CITOYENS

La Ville de Longueuil possède un grand nombre de bâtiments sur le territoire. Si certains ont une vocation purement administrative ou servent à entreposer de l'équipement appartenant aux équipes de la Ville, plusieurs d'entre eux sont ouverts à la population et permettent d'offrir de nombreux services, renforçant ainsi le tissu social et communautaire de Longueuil.

Des investissements importants sont prévus en 2026 pour la réfection de bâtiments municipaux. Il s'agit tant de mises aux normes réglementaires que de bonifications de l'offre de service grâce à la modernisation nécessaire des installations. Pour cette année, le budget alloué à la modernisation des bâtiments municipaux s'élève à **13,9 M\$**.

DES PROJETS CONCRETS POUR MODERNISER NOS BÂTIMENTS

Ces projets illustrent concrètement l'engagement de la Ville à offrir des installations fonctionnelles, inclusives et adaptées aux besoins des citoyennes et des citoyens.

Maison Le Réveil

Cette véritable institution offre depuis plus de 40 ans des services récréatifs et communautaires aux aînés de Longueuil. Le bâtiment, propriété de la Ville, nécessitait des rénovations majeures pour moderniser les installations, enrichir l'offre de service et assurer la pérennité de son impact dans le tissu social. Un investissement de **2,3 M\$** est prévu en 2026, avec une livraison attendue en 2027.

Ancien Hôtel de ville de Greenfield Park

Tout en conservant les activités du bureau d'arrondissement de Greenfield Park, un réaménagement complet du bâtiment est prévu. Le projet débutera en 2026 par la réalisation des plans et devis (**5 M\$**). La démarche prévoit l'intégration d'un centre communautaire intergénérationnel, une mise aux normes ainsi que l'hébergement de plusieurs organismes communautaires de Greenfield Park dans un concept de partage d'espace.

Projet du Couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

La Ville a fait l'acquisition du Couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, un lieu historique dont la partie la plus ancienne date de 1744. Bien entretenu et en bon état, le bâtiment sera aménagé pour accueillir des organismes. Situé dans le Vieux-Longueuil, à l'intersection du chemin de Chambly et de la rue Saint-Charles Est, il fera l'objet de travaux de mise en conformité pour une occupation transitoire de nouveaux occupants, avec un investissement de **3 M\$** prévu sur les deux prochaines années.



Couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, arrondissement du Vieux-Longueuil

Une ville pour tout le monde

En 2025, Longueuil a dévoilé sa toute première **Politique en accessibilité universelle**, couvrant l'ensemble des services municipaux. Cette politique propose une vision cohérente et inclusive de l'action municipale, touchant des domaines essentiels tels que l'aménagement du territoire, le transport, les communications, l'emploi,

les programmes et services, ainsi que la sensibilisation et la formation. C'est dans cet esprit d'inclusion que les travaux de réfection des actifs municipaux de la Ville sont pensés. Plusieurs projets en 2026 comprennent des investissements dans la mise à niveau des infrastructures municipales pour suivre ce principe d'accessibilité universelle.



AUTRES RÉALISATIONS EN 2026

CONTINUITÉ DES INVESTISSEMENTS POUR L'AMÉNAGEMENT DU PÔLE CULTUREL SAINT-CHARLES : 170 000 \$.

**CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CASERNE 22 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SSIAL) DANS LE VIEUX-LONGUEUIL.
DÉBUT DES TRAVAUX EN 2026 : 2 M\$.**



Bureau d'arrondissement de Greenfield Park



Parc Michel-Chartrand, arrondissement du Vieux-Longueuil

BUDGET LOCAL

Le budget local comprend l'ensemble des revenus et des dépenses de la Ville dans ses compétences locales afin d'assurer à sa population les services suivants :

Administration

Aménagement

Biens immobiliers

Culture

Développement immobilier

Développement social

Génie

Loisirs

Travaux publics

Urbanisme



Parc Lionel-Groulx,
arrondissement du Vieux-Longueuil

SOMMAIRE DES REVENUS

La Ville de Longueuil est principalement financée par la taxe foncière et les droits de mutation. Elle génère également d'autres revenus grâce à la tarification de certains services, à des revenus d'investissements et aux transferts gouvernementaux.

	2026	2025 ⁽¹⁾
REVENUS	(\$)	(\$)
Taxes	461 188 387	442 858 761
Compensations tenant lieu de taxes	17 809 371	19 859 509
Autres revenus		
Services rendus et autres (loisirs, stationnements, etc.)	19 697 878	18 923 433
Imposition de droits (licences et permis, droits de mutation)	47 319 502	36 516 716
Amendes et pénalités	6 100 000	6 290 400
Intérêts	9 827 685	10 827 685
	82 945 065	72 558 234
Transferts (subventions gouvernementales, redevances pour l'élimination des matières résiduelles et contribution pour les matières recyclables de Éco Entreprises Québec)	30 785 253	30 463 040
Financement à long terme des activités de fonctionnement	314 729	384 956
Sous-total - Revenus avant affectations	593 042 805	566 124 500
Affectations		
Activités d'investissement	(14 611 396)	(12 906 489)
Excédents de fonctionnement non affectés	10 498 361	11 730 717
Excédents de fonctionnement affectés et fonds réservés	1 391 379	512 311
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(88 714)	(88 714)
	(2 810 370)	(752 175)
Total des revenus et affectations	590 232 435	565 372 325

⁽¹⁾ Certains chiffres du budget voté en 2025 ont été reclasés en fonction de la présentation adoptée en 2026.

SOMMAIRE DES DÉPENSES

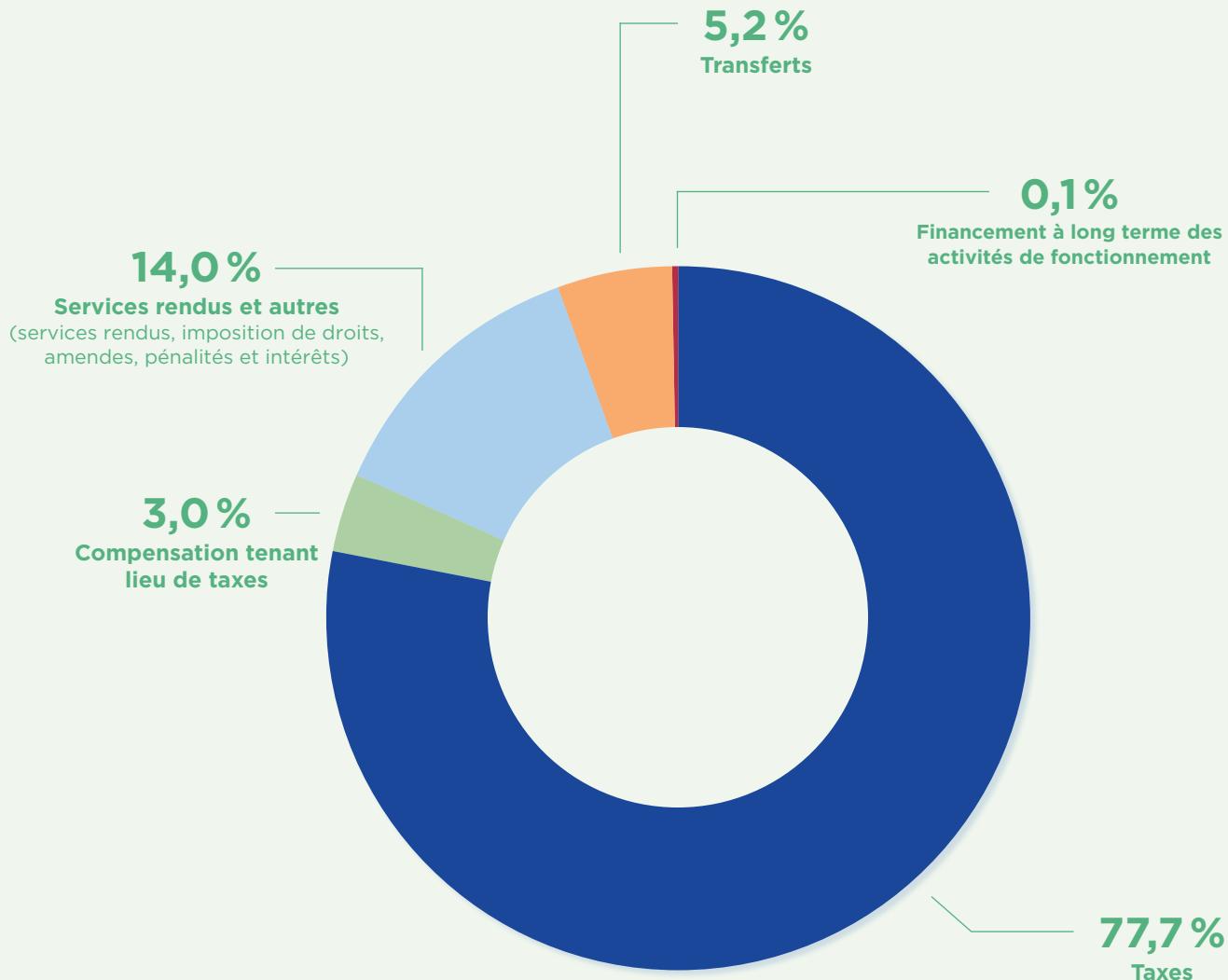
Les dépenses de la Ville couvrent les coûts liés à l'administration municipale ainsi qu'à la fourniture des services essentiels à la population, incluant la sécurité publique, la culture, les sports et loisirs, ainsi que l'urbanisme et les travaux publics.

CHARGES	2026	2025 ⁽¹⁾
	(\$)	(\$)
Administration	50 524 617	48 563 215
Sécurité publique (brigadiers et contrôle animalier)	8 373 895	7 800 140
Travaux publics	87 015 775	86 726 362
Environnement et transition écologique	20 865 001	20 903 292
Services de soutien (biens immobiliers et gestion des équipements motorisés)	27 009 054	25 929 096
Aménagement, urbanisme et développement	20 365 699	19 419 072
Loisirs et culture	50 010 069	49 123 302
Contributions et quote-part à l'agglomération	236 782 981	224 312 641
Frais de financement - dettes	19 133 570	17 151 649
Autres (immobilisations payées comptant, projets annuels, etc.)	21 828 308	17 908 641
	541 908 969	517 837 410
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	43 523 466	43 234 915
Remboursement du fonds de roulement	4 800 000	4 300 000
	48 323 466	47 534 915
Total des charges et des dépenses de financement	590 232 435	565 372 325

⁽¹⁾ Certains chiffres du budget voté en 2025 ont été reclasés en fonction de la présentation adoptée en 2026.

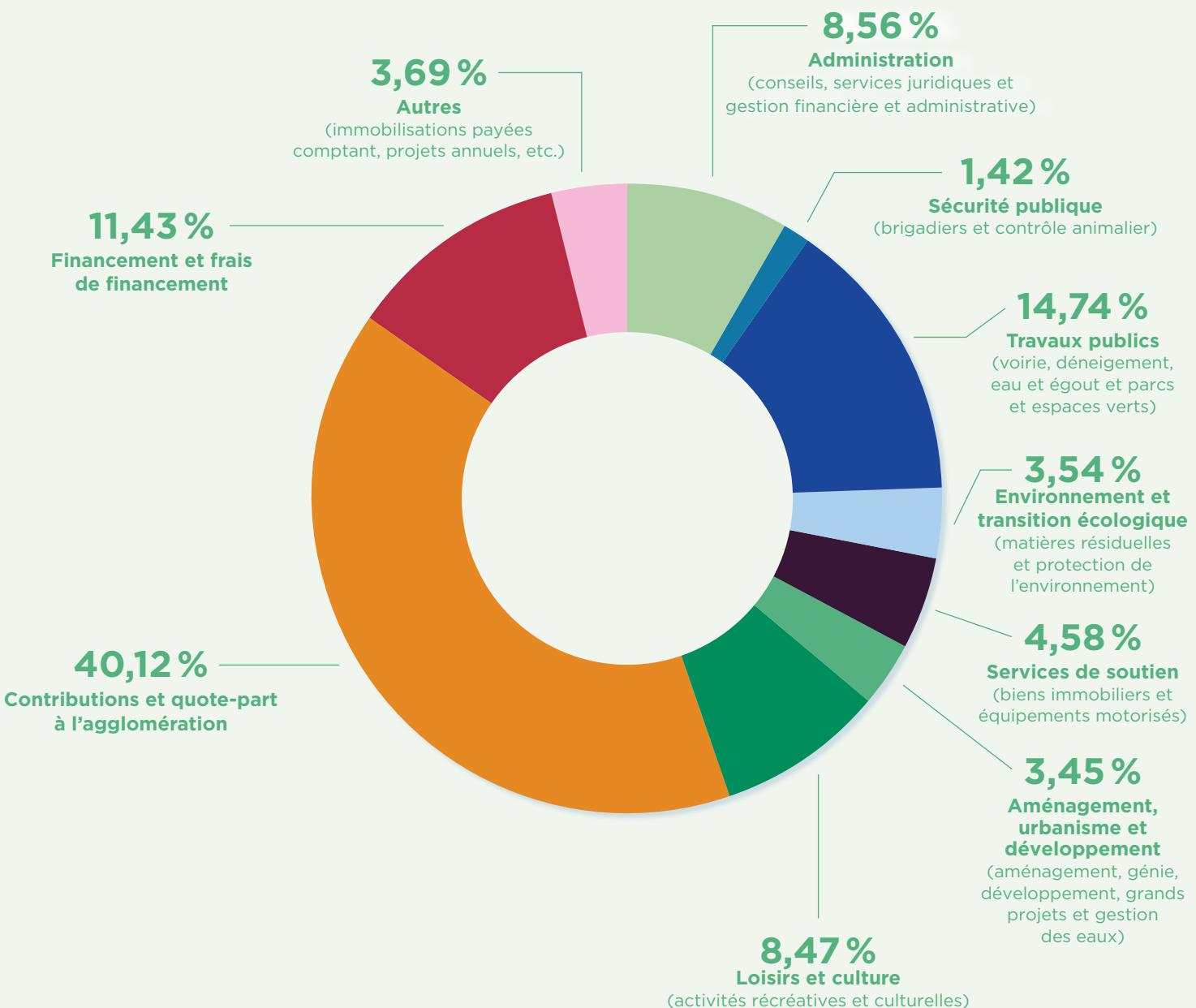
RÉPARTITION DES REVENUS

La répartition des revenus de la Ville repose sur les taxes, subventions et autres contributions, allouées de manière stratégique pour financer les services essentiels et les projets municipaux.



RÉPARTITION DES DÉPENSES

La répartition des dépenses assure une gestion équilibrée et rigoureuse des ressources, visant à répondre aux besoins de la communauté tout en soutenant les priorités stratégiques.



TAXATION 2026

Pour l'année 2026, la hausse moyenne des taxes foncières est fixée à 3,4 % pour les propriétés résidentielles, et à 4 %, respectivement, pour les propriétés non résidentielles et industrielles. Toutefois, le compte de taxes de chaque propriétaire pourra varier en fonction des fluctuations de la valeur foncière de sa propriété comparativement à celles des autres sur le territoire en raison de l'étalement de l'effet de rôle, qui a permis d'éviter les écarts plus importants l'an dernier.

ÉVOLUTION DU COMPTE DE TAXES FONCIÈRES MOYEN

	2026 (\$)	2025 (\$)
Valeur de la maison unifamiliale (base d'imposition)	444 780	398 733
Taux de taxation*	0,7414	0,7997
Compte de taxes foncières moyen	3 298	3 189

* Le taux prend en considération les coûts à la charge de certains secteurs.

Rappelons que le taux de taxation pour 2026 repose sur le rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027, qui reflète la valeur marchande des propriétés au 1^{er} juillet 2023.



ILLUSTRATION DU COMPTE DE TAXES

2026

ÉVOLUTION DU COMPTE DE TAXES - PROPRIÉTÉ MOYENNE UNIFAMILIALE		(\$)
Évaluation d'une propriété moyenne au dépôt du rôle 2025 à 2027		490 800
Base d'imposition 2026		444 780
Compte de taxe foncier moyen		3 298
Variation en %		3,4*
Variation en \$		109

Maintien du tarif sur la mobilité à 27 \$.

* Les 0,4 % de la taxation foncière générale incluent une contribution spéciale afin de financer les coûts relatifs au jugement final rendu par la Cour supérieure dans les dossiers 505-06-000024-203 et 505-17-013648-235, découlant d'un événement antérieur au 1^{er} janvier 2002 survenu sur le territoire de l'ancienne Ville de Greenfield Park.

(Du 100 \$ d'évaluation)

TAUX DE TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE		(\$)
Résiduel (un à cinq logements)		0,7412
Six logements et plus		0,7986
Industriel		2,8143
Commercial (non résidentiel)		2,6997
Agricole		0,5430
Terrains vagues desservis		2,9648

VARIATIONS EN %		
Résiduel (un à cinq logements)		3,4
Six logements et plus		3,4
Industriel		4,0
Commercial (non résidentiel)		4,0
Agricole		3,4
Terrains vagues desservis		0,5

Coûts à la charge de certains secteurs

Afin de financer toute dette des anciennes villes de Saint-Hubert et Vieux-Longueuil ou tout règlement d'emprunt imposant une taxe spéciale à ces secteurs, une taxe à un taux suffisant sera prélevée.

COÛT DU SERVICE DE LA DETTE

Le coût de la dette désigne le remboursement annuel du capital et des intérêts associés aux emprunts nécessaires pour réaliser des investissements majeurs dans les infrastructures municipales.

	2026	2025
COÛT DU SERVICE DE LA DETTE		
Portion attribuée à une partie des contribuables (bassins, riverains)	6,0	6,8
Portion à l'ensemble	56,7	53,6
Total du service de la dette	62,7	60,4
Moins : portion subventionnée ⁽¹⁾	2,7	2,5
Total du service de la dette nette	60,0	57,9

⁽¹⁾ La portion subventionnée tient compte uniquement de la portion intérêts.

Le service de la dette est le reflet des investissements en immobilisations tels que les infrastructures, les bâtiments, les équipements ainsi que les parcs et espaces verts, et est constitué du remboursement annuel des intérêts et du capital de la dette à long terme.



BUDGET D'AGGLOMÉRATION

Le budget d'agglomération comprend l'ensemble des revenus et des dépenses de la Ville de Longueuil dans ses compétences d'agglomération afin d'assurer aux citoyennes et aux citoyens des cinq villes du territoire de l'agglomération (Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert), les services suivants :

Cour municipale

Développement économique

Élimination et valorisation
des matières résiduelles

Évaluation municipale

Gestion des cours d'eau
municipaux

Logement social

Lutte à la toxicomanie
et la prostitution

Lutte à l'itinérance

Production de l'eau potable

Schéma d'aménagement

Sécurité publique

Traitement des eaux usées

Transport collectif



SOMMAIRE DES REVENUS

Le budget de l'agglomération est soutenu par diverses sources de revenus, permettant de financer efficacement les services partagés.

	2026	2025 ⁽¹⁾
REVENUS	(\$)	(\$)
Quotes-parts des villes liées	481 442 979	457 879 275
Autres revenus		
Redevances 911	2 690 516	2 500 000
Services rendus	5 723 449	5 755 258
Amendes et pénalités	7 740 920	7 140 420
Intérêts	384 715	384 715
Autres revenus	966 545	1 202 313
	17 506 145	16 982 706
Transferts	5 488 940	7 380 328
Financement à long terme des activités de fonctionnement	343 157	263 457
Affectations		
Excédents de fonctionnement non affectés et affectés	2 605 265	170 400
Réserves financières et fonds réservés	(3 900 000)	(3 120 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(807 716)	(807 716)
	(2 102 451)	(3 757 316)
Total des revenus et affectations	502 678 770	478 748 450

⁽¹⁾ Certains chiffres du budget voté en 2025 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée en 2026.

SOMMAIRE DES DÉPENSES

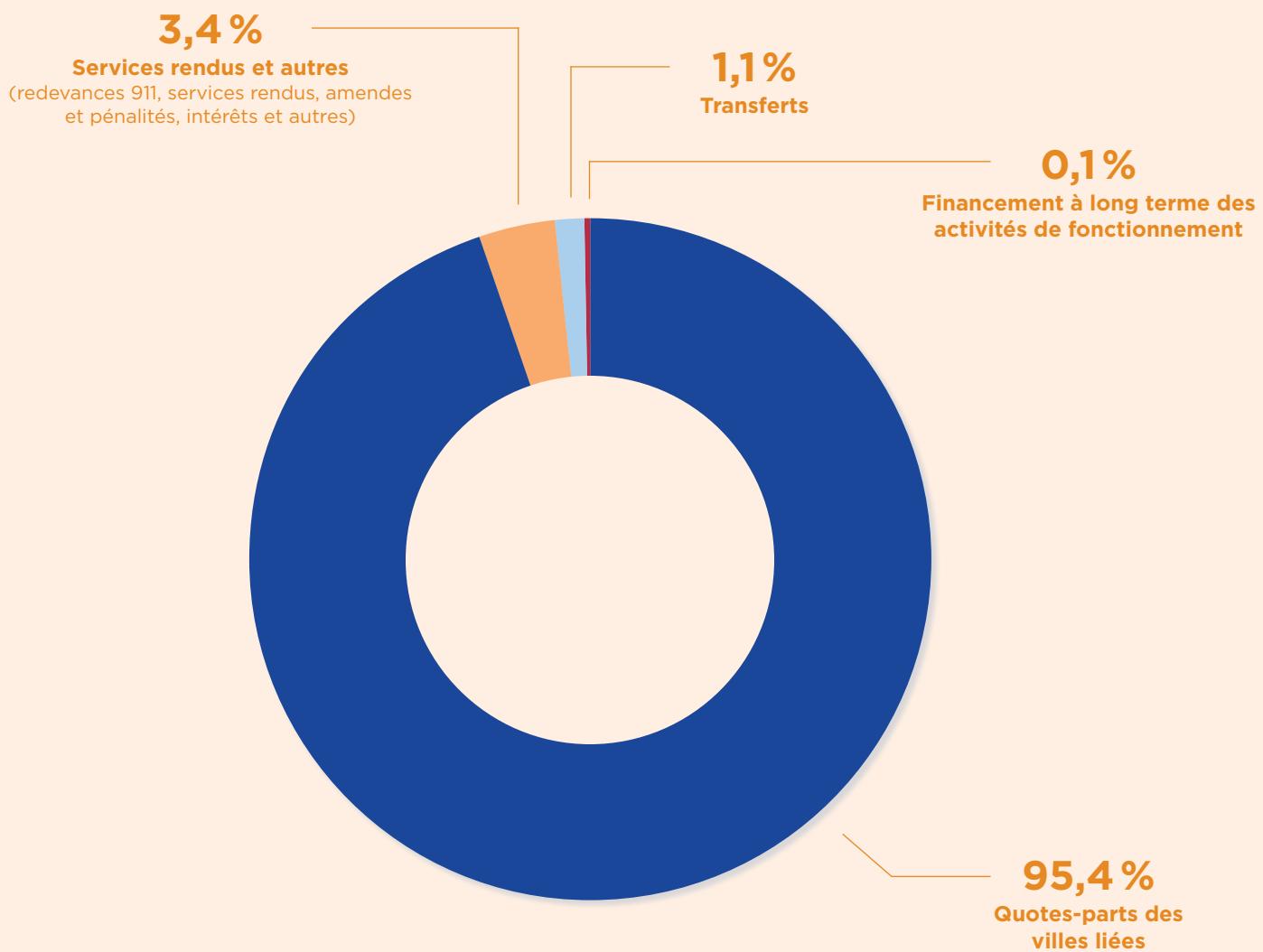
Le sommaire des dépenses expose les allocations financières destinées aux compétences d'agglomération et aux services partagés (police et incendie, développement économique, gestion des eaux usées, logement social, lutte à l'itinérance, etc.).

	2026	2025 ⁽¹⁾
CHARGES	(\$)	(\$)
Administration	44 537 817	43 274 199
Sécurité publique	216 053 612	203 455 589
Transport	115 671 488	110 289 484
Hygiène du milieu	67 331 068	62 523 517
Santé et bien-être	1 367 563	1 549 274
Aménagement, urbanisme et développement	4 156 659	3 894 750
Contributions	10 034 001	9 646 706
Frais de financement - dette à long terme	9 668 584	8 692 019
Autres dépenses communes	6 940 371	8 990 662
	475 761 163	452 316 200
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	23 517 607	23 232 250
Remboursement du fonds de roulement	3 400 000	3 200 000
	26 917 607	26 432 250
Total des charges et des dépenses de financement	502 678 770	478 748 450

⁽¹⁾ Certains chiffres du budget voté en 2025 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée en 2026.

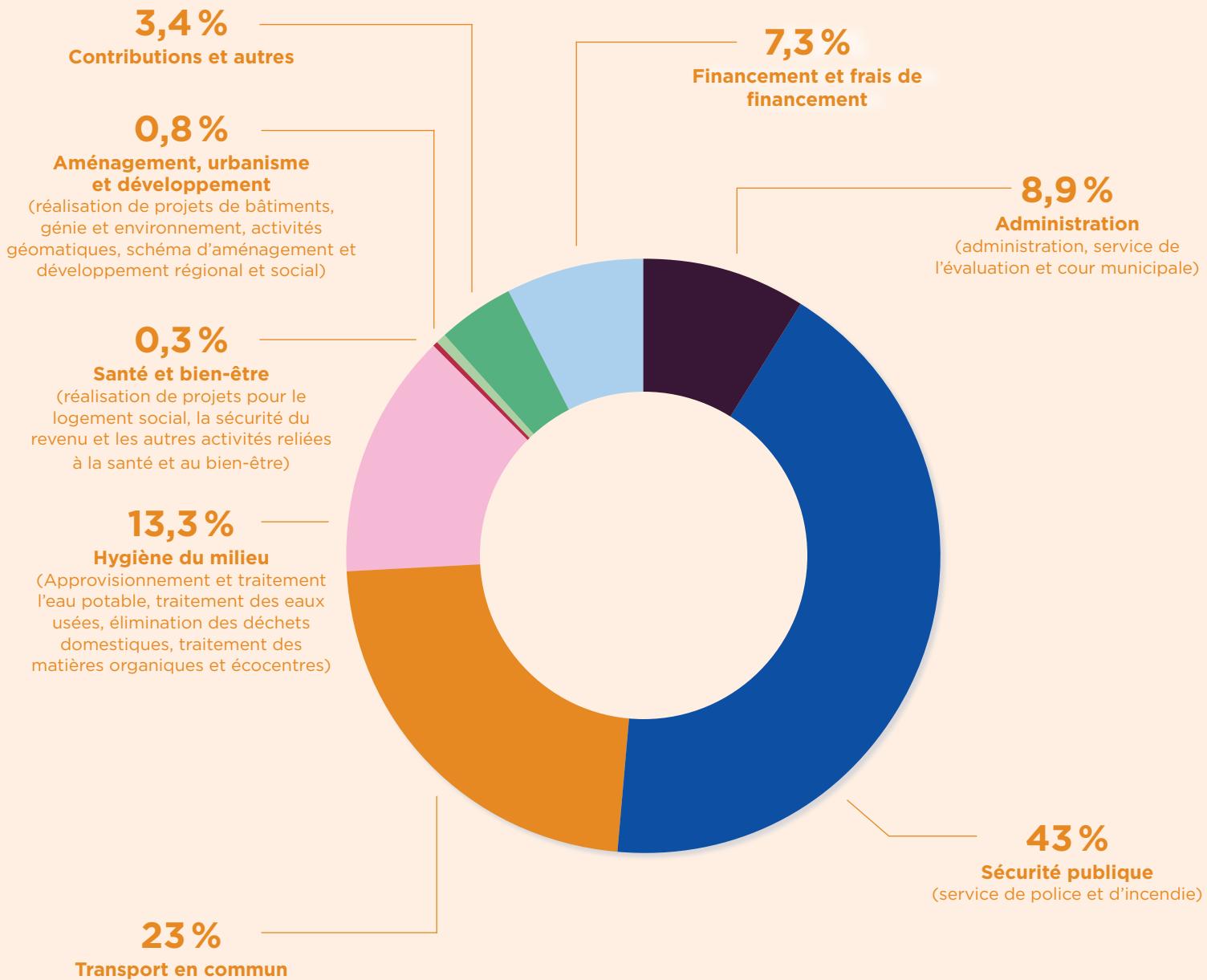
RÉPARTITION DES REVENUS

La répartition des revenus repose sur la cotisation des villes liées (Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert) et autres contributions, allouées de manière stratégique pour financer les services essentiels et les projets communs.



RÉPARTITION DES DÉPENSES

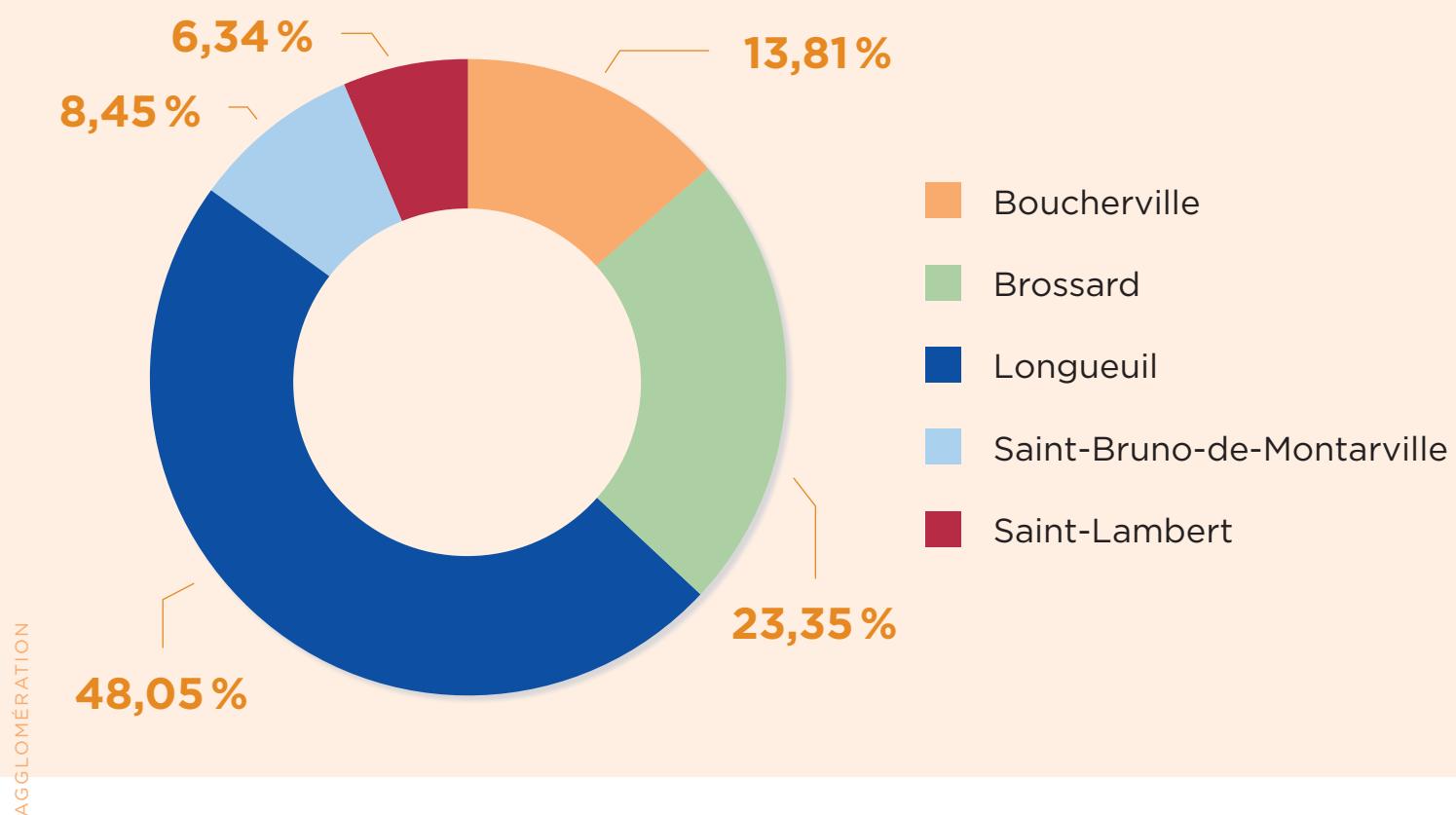
La répartition des dépenses assure une gestion équilibrée et rigoureuse des ressources, visant à répondre aux besoins de la communauté et des villes regroupées.



QUOTES-PARTS SOMMAIRE PAR VILLE

	2026	2025	Variation
QUOTES-PARTS SOMMAIRE PAR VILLE			
Boucherville	66 482 390	62 674 887	6,08
Brossard	112 399 245	109 236 079	2,90
Longueuil	231 350 301	218 625 612	5,82
Saint-Bruno-de-Montarville	40 666 503	38 235 616	6,36
Saint-Lambert	30 544 540	29 107 081	4,94
Total	481 442 979	457 879 275	

CONTRIBUTION DES VILLES D'AGGLOMERATION EN % EN 2026



COÛT DU SERVICE DE LA DETTE

	2026	2025
COÛT DU SERVICE DE LA DETTE		(M\$)
Portion attribuée aux villes liées	4,6	5,1
Portion à l'ensemble	28,6	26,8
Total du service de la dette	33,2	31,9
Moins : Portion subventionnée ⁽¹⁾	-	-
Total du service de la dette nette	33,2	31,9

⁽¹⁾ La portion subventionnée tient compte uniquement de la portion intérêts.



AMÉLIORATION DES SERVICES AUX CITOYENS

VERS DES SERVICES MUNICIPAUX PLUS RAPIDES ET ACCESSIBLES

La Ville de Longueuil est reconnue pour sa capacité à innover dans son offre de services et à mettre les besoins de la population au centre de son action. L'arrivée de grandes innovations technologiques dans les dernières années représente une occasion unique d'accroître l'efficacité de la gestion interne et d'améliorer les services offerts aux Longueuilloises et Longueuillois.

Une année de changements

L'année 2026 sera marquée par l'implantation d'un nouveau système de gestion des requêtes, intégrant notamment des fonctionnalités d'intelligence artificielle. Ces travaux seront réalisés en vue d'un déploiement à la fin de l'année.

Ce système moderne favorisera la collaboration entre les différents départements, notamment le Centre de service aux citoyens (CSC ou 311), optimisera les délais de traitement et proposera des tableaux de bord permettant un meilleur suivi du traitement des requêtes. Au-delà des bénéfices organisationnels, ce projet vise avant tout à améliorer l'expérience citoyenne : traitement plus rapide, suivis plus précis et qualité de service accrue.

CENTRE DE SERVICE AUX CITOYENS (CSC)

Le CSC, communément appelé 311, est la principale porte d'entrée des citoyennes et des citoyens vers les services municipaux.

Il a pour objectif d'offrir une expérience simple, cohérente et uniforme à chacune des interactions.

Optimisation des processus de permis de construction

En 2024, la mairesse de Longueuil, Catherine Fournier, est devenue la première mairesse québécoise à participer au prestigieux programme *Bloomberg Harvard City Leadership Initiative*, qui permet aux élus municipaux du monde entier de proposer des projets visant à améliorer la gestion de leur ville.

L'enjeu de l'habitation a été identifié comme une priorité clé. La démarche a permis de définir plusieurs initiatives visant, conjointement, à réduire les délais d'émission des permis de construction résidentielle et, à terme, à favoriser la construction de davantage de logements et de maisons sur le territoire de Longueuil. La Ville a par

la suite été sélectionnée, en août dernier, pour intégrer la première cohorte du programme « Accélérateur d'implantation », conçu pour faciliter la conception et le déploiement de prototypes et de projets pilotes issus de ces initiatives.

Cette démarche vise non seulement à mieux accompagner les demandeurs de permis, mais également à renforcer la collaboration entre les équipes impliquées dans le processus d'octroi des permis. Ce chantier, aux effets concrets pour la population, franchira des étapes importantes en 2026.



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS



QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS?

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) est la planification, sur un horizon de trois ans, des projets prévus de la Ville et de son agglomération, ainsi que des investissements qui y sont rattachés. Il s'agit d'une prévision de la réalisation des projets; cette prévision est revue chaque année, en fonction des priorités et des besoins.

Bref, il s'agit de la feuille de route de l'ensemble des projets que Longueuil souhaite réaliser dans les trois prochaines années, par exemple :

- **Aménagement de pistes cyclables;**
- **Aménagement de parcs et de jeux d'eau;**
- **Réfection de terrains sportifs (terrains de baseball, de tennis, planchodromes, etc.);**
- **Plantations d'arbres;**
- **Réfection de bâtiments sportifs (piscines, arénas, etc.);**
- **Réfection de chaussées et d'aqueducs;**
- **Modernisation des infrastructures d'aqueduc et d'égout;**
- **Mise à niveau des ouvrages d'assainissement et des équipements d'eau potable;**
- **Modernisation des infrastructures de sécurité publique (caserne, poste de police).**

Découvrez le PTI complet au
longueuil.quebec/pti

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE PROJETS

La Ville de Longueuil s'est dotée d'une feuille de route détaillant l'ensemble des projets qu'elle prévoit réaliser au cours des trois prochaines années.

	2026 (\$)	2027 (\$)	2028 (\$)	TOTAL (\$)
Amélioration des infrastructures				
● Agglomération	65 130 000 \$	102 580 600 \$	85 270 600 \$	252 981 200 \$
● Local	99 941 000 \$	96 412 400 \$	96 554 400 \$	292 907 800 \$
Sous-total	165 071 000 \$	198 993 000 \$	181 825 000 \$	545 889 000 \$
Construction ou rénovation de bâtiments				
● Agglomération	11 231 000 \$	40 778 000 \$	59 078 800 \$	111 087 800 \$
● Local	40 094 000 \$	55 017 000 \$	20 341 200 \$	115 452 200 \$
Sous-total	51 325 000 \$	95 795 000 \$	79 420 000 \$	226 540 000 \$
Développement du territoire et des infrastructures				
● Local	14 010 000 \$	24 750 000 \$	19 140 000 \$	57 900 000 \$
Développement des technologies de l'information				
● Agglomération	6 518 432 \$	5 146 750 \$	4 018 750 \$	15 683 932 \$
● Local	5 216 168 \$	3 443 750 \$	2 465 750 \$	11 125 668 \$
Sous-total	11 734 600 \$	8 590 500 \$	6 484 500 \$	26 809 600 \$
Remplacement et acquisition d'équipements				
● Agglomération	4 695 373 \$	7 417 900 \$	14 809 600 \$	26 922 873 \$
● Local	6 235 686 \$	8 033 048 \$	8 024 760 \$	22 293 494 \$
Sous-total	10 931 059 \$	15 450 948 \$	22 834 360 \$	49 216 367 \$
Parcs et espaces verts				
● Local	21 303 900 \$	15 810 000 \$	12 945 000 \$	50 058 900 \$
● Total — Agglomération	87 574 805 \$	155 923 250 \$	163 177 750 \$	406 675 805 \$
● Total — Local	186 800 754 \$	203 466 198 \$	159 471 110 \$	549 738 062 \$
Grand total	274 375 559 \$	359 389 448 \$	322 648 860 \$	956 413 867 \$

Légende / ● Agglomération / ● Local

QUELQUES PROJETS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

ADOPTÉ EN JUILLET 2025

COMPÉTENCES LOCALES

PLUS DE 186 M\$ POUR RÉALISER 68 PROJETS EN 2026

- Modernisation des infrastructures d'aqueduc et d'égout : 33 M\$
 - Notamment l'amélioration des infrastructures des rues Grand Boulevard, Robillard, de Lyon, Windsor et boulevard Grande-Allée
- Réfection et travaux d'asphaltage : 27 M\$
 - Notamment la réfection du boulevard Grande-Allée, entre la rue Bellevue et la voie ferrée du CN
- Mise à niveau de l'éclairage des rues et des feux de circulation : 18,3 M\$
 - Notamment certains feux de circulation sur Montée Saint-Hubert et le chemin de Chambly
- Sécurisation des déplacements : 5,8 M\$
 - Notamment la construction de nouveaux trottoirs et de dos d'âne et les programmes de sécurisation aux abords des écoles
- Sécurisation et modernisation du réseau cyclable et piétonnier : 4,8 M\$
 - Notamment la construction d'un sentier piétonnier entre la rue Cuvillier Ouest et le parc Racine

99,9 M\$

Amélioration des infrastructures routières

21,3 M\$

Parcs et espaces verts

- Réaménagement de la place publique Charles-Le Moyne – Secteur du métro Longueuil : 5,5 M\$
- Programme de transition écologique (incluant verdissement) : 4,4 M\$
- Parc Immaculée-Conception – Réaménagement de l'aire de jeux, du jeu d'eau, du terrain de basketball : 1,9 M\$
- Parc D.E. Joyal – Réaménagement de l'aire de jeux pour enfants et aménagement d'une placette multifonctionnelle inondable : 1,8 M\$
- Planification de travaux et de sentiers dans le cadre du Plan de protection et de conservation des milieux naturels (PPCMN) : 1,5 M\$

COMPÉTENCES LOCALES (SUITE)

- Finalisation des plans et devis et début des travaux de la piscine Gendron : 4 M\$
- Poursuite des travaux pour la rénovation majeure de la Maison Le Réveil : 2,2 M\$
- Début des plans et devis pour la reconstruction de la piscine Rosanne-Laflamme : 2 M\$
- Avancement des plans et devis pour la reconstruction de la piscine du parc Laurier : 2 M\$

40 M\$

**Maintien et pérennité
de nos actifs**

6,2 M\$

Équipements

- Remplacement et ajout de véhicules pour la Direction des travaux publics : 4,5 M\$

-
- Réaménagement pour le prolongement du boulevard Bélieau : 2,8 M\$
 - Construction d'un bassin de rétention, d'un nouveau parc et travaux d'aménagement du projet résidentiel Faubourg Cousineau (phase 4) : 2,5 M\$
 - Finalisation des travaux de la nouvelle allée Thérèse-Dallaire-Laplante du projet collectif Roland-Therrien : 2 M\$
-

- Plateforme applicative d'entreprise : 2 M\$
- Rehaussements technologiques, acquisition et implantation d'un logiciel corporatif de gestion de la maintenance assistée par ordinateur : 2,4 M\$

COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION

PLUS DE 87,6 M\$ POUR RÉALISER 38 PROJETS EN 2026

65,1 M\$

Amélioration des
infrastructures

- Mise à niveau des ouvrages d'assainissement et des équipements d'eau potable : 32,3 M\$
- Début des travaux de reconstruction de l'usine d'eau potable Mario-Petrone : 19 M\$
- Mise à niveau et augmentation de la capacité de la station de pompage d'eaux usées Marie-Victorin : 3,5 M\$

11,2 M\$

Construction ou
rénovation de bâtiments

4,7 M\$

Équipements

- Remplacement de véhicules et d'équipements motorisés pour le service de sécurité incendie et de police : 3,5 M\$

- Rehaussements technologiques : 2,6 M\$
- Système de gestion des dossiers du SPAL : 2,5 M\$

2026

PUBLIÉ PAR | VILLE DE LONGUEUIL
DÉCEMBRE 2025